

€ **Cours des devises** 1€=1,42 \$US - 1€=492 FCom - 1€=2.780 Ariary - 1€=9,81 RSudAf - 1€=40,54 RMaur - 1€=17,48 RSej

✈ **Arrivées :** Anjouan 9h15 - Tananarive/Réunion 10h45 - Réunion 11h10 - Anjouan 12h00 - Anjouan 12h00 - Diego Suarez 14h55  
**Départs :** Anjouan 9h45 - Anjouan 10h30 - Tananarive/Réunion 11h40 - Anjouan 13h30 - Réunion 15h35 - Tananarive 15h40

## événement

# Le débat public sur la piste longue est lancé

Mardi matin, Philippe Deslandes, le président de la Commission nationale du débat public (CNDP), a lancé officiellement le débat public sur la piste longue de l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi, qui se tiendra du 27 juin au 6 novembre, avec interruption d'un mois en août. La CNDP, devenue une autorité administrative indépendante par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, est saisie de tous les projets d'aménagement ou d'équipement qui répondent à certains critères ou qui excèdent les seuils fixés par le Conseil d'Etat, soit plus de 100 M€ dans le cas de la création ou de l'extension des pistes d'aérodromes. Le projet de l'extension de la piste de 1.930 m à 2.600 m de longueur, chiffré à 230 M€ HT pour le premier scénario en 2 étapes, et 210 M€ HT pour le second (voir illustration), doit permettre de faire face à la forte croissance du trafic aérien (12% par an, avec 300.000 passagers en 2010), et d'assurer des liaisons directes entre la Métropole et Mayotte, en accueillant des avions longs courrier qui pourraient décoller à pleine charge. Les premiers travaux commenceraient en 2015.

■ **Dans son document de synthèse, la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), maître d'ouvrage** qui devra répondre à toutes les questions des citoyens et des associations, signale que les vols directs vers la Métropole assurés par les 2 B777-200LR d'Air Austral à partir du 31 octobre, "ne pourront pas décoller avec le plein de passagers par tous les temps". Dans 15% des cas, avec une piste mouillée et des vents venant du Nord, les Boeing "modifiés" d'Air Austral ne pourraient pas décoller à pleine charge depuis la piste actuelle. Le premier scénario envisage justement une solution intermédiaire consistant à allonger dans un premier temps la piste à 2.310 m, ce qui permettrait des vols directs d'Air Austral par tous temps et des vols directs en A330-200 en fonction de la météo. La DGAC prévient également que "malgré la suppression de l'escale, le billet d'un vol direct ne sera pas nécessairement moins cher qu'un vol semi-direct", comme c'est le cas actuellement via St-Denis, Tananarive et Nairobi, mais un vol direct permettrait un gain de temps considérable, en reliant Paris en 11 heures.

■ **Le second scénario serait plus éco-**

Scénario 1 Etape 1



Etape 1:  
Allongement de la piste à 2310 m

Avantages:

- régularité des vols directs pour le B 777 – 200 LR, quelle que soit la météo
- vols directs pour les avions A 330 – 200, en fonction de la météo

Scénario 1 Etape 2



Etape 2:  
Réalisation ultérieure d'une piste convergente de 2600 m s'appuyant sur l'allongement de la piste actuelle

Avantages:

- vols directs pour les avions actuels, quelle que soit la météo
- vols directs avec des avions de plus grande capacité

Réalisation d'une piste convergente de 2600 m sans allongement de la piste actuelle

Scénario 2



La piste convergente prend directement appui sur l'extrémité sud de la piste actuelle

Avantages:

- Identiques à ceux de l'étape 2 du scénario 1

**nome en remblais :** 3,47 millions de m3, contre 4,67 millions de m3 (1,27 pour la première étape) pour le premier, qui seraient prélevés sur les collines du Four à Chaux et de Labattoir. Les impacts environnementaux seraient significatifs, en raison de la très grande richesse floristique et faunistique du secteur concerné et des effets du remblai sur le fonctionnement du milieu récifal et du lagon. D'ici le 6 novembre, 23 réunions publiques, entièrement traduites en shimaoré et/ou en kiboushi par l'association Shimé, sont programmées dans les communes pour permettre aux citoyens de s'informer et de s'exprimer sur le projet. Tout le monde y aura le même temps de parole, même les élus. Les collectivités territoriales, associations, chambres consulaires, partis politiques et entreprises pourront également exprimer leur avis grâce aux "cahiers d'acteurs" et les particuliers sur le site internet : [www.debatpublic-pistelonguemayotte.org](http://www.debatpublic-pistelonguemayotte.org)

■ **Les réunions publiques de juillet**

- **Vendredi 1er juillet à 16h :** Mamoudzou, place de la République (ouverture)
- **Samedi 9 juillet à 9h :** Pamandzi, place de la mairie
- **Vendredi 15 juillet à 16h :** Dembéni, parking de la mairie
- **Samedi 16 juillet à 9h :** Bandrélé, parking de la mairie, à 18h : ACL Dzaoudzi-Labattoir
- **Vendredi 22 juillet à 16h :** Chirongui, foyer
- **Vendredi 29 juillet à 16h :** Bouéni, salle de réunion de la mairie
- **Samedi 30 juillet à 16h :** ACL Dzaoudzi-Labattoir (Thème : "Impact pour la population de Petite Terre")



## POURQUOI ?

Pourquoi les barges ne respectent-elles pas les horaires prévus ?